

SOIGNES

Revue trimestrielle de l'asbl
Les Amis de la Forêt de Soignes

Juin - Juillet - Août 2022



ZONIËN

Driemaandelijks tijdschrift van
De Vrienden van het Zoniënwoud vzw

Juni - Juli - Augustus 2022

2022-2



Chêne Cosyn

<https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be>
soignes.zonien@gmail.com



Editeur responsable

Serge LAURENT
Avenue de l'Aurore, 16
1330 Rixensart

Verantwoordelijke uitgever



Les Amis de la Forêt de Soignes



De Vrienden van het Zoniënwoud

Société Royale fondée en 1909
jumelée avec l'Association des Amis
de la forêt de Fontainebleau
et d'autres associations défendant la nature
Association sans but lucratif n° 410689189
Siège social : rue Jan Blockx 14/8
1030 Bruxelles (Schaerbeek)

Protection de la forêt (classée)
Protection des maillages vert et bleu
Protection des lisières
Information et éducation du public
Promenades guidées

Koninklijke vereniging gesticht in 1909
verbreederd met de Association
des Amis de la forêt de Fontainebleau
en andere natuurgroeperingen
Vereniging zonder winstoogmerk 410689189
Maatschappelijke zetel : Jan Blockxstraat 14/8
1030 Brussel (Schaerbeek)
Bescherming van het geklasseerde woud
Bescherming van het groen en blauw netwerk
Bescherming van de bosranden
Informatie en opvoeding van het publiek
Geleide wandelingen

Conseil d'administration

Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjointe
Revue
Internet
Promenades
Lisières en danger
Autres membres
Autre leden

Jacques STÉNUIT (1932-2021)
Serge LAURENT
Marco RANIERI
Anne TELLER
Jeannine HENDRIX
Serge LAURENT
Daniel LETIEXHE & Julien DUPLAT
Serge LAURENT & Raquel SEVILLA
Karin STEVENS
Steve BRAEM Claire PARISEL
Emmanuel & Guy VAN DE PUTTE

Raad van beheer

Voorzitter
Onder-voorzitter
Peningmeester
Secretaresse
Adjunct-ecretaresse
Tijdschrift
Website
Wandelingen
Bedreigde randen

<https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be>

Information, inscriptions
Inschrijvingen, informatie

Jenny Joos 02/215 17 40

aussi après 17 heures
ook na 17 uur

Cotisation

Membre adhérent 15,00 €
Couple et famille 20,00 €
Membre protecteur 25,00 € min.

Lidgeld

Gewoon lid 15,00 €
Echtgenoten en familie 20,00 €
Beschermend lid min. 25,00 €

Compte BE04 2100 5186 3831 GEBABEBB Rekening





Rapport de l'Assemblée Générale du samedi 12 mars 2022 à 14 :00 h

Présents :

Membres effectifs : Robert Baudemprez, Jenny Cosyn-Joos, Georges Delbeuck, Julien Duplat, Jeannine Hendrix (Secr.Adj.), Serge Laurent (Vice-Prés.), Daniel Letiexhe, Danielle Maladry, Claire Parisel, Marco Ranieri (Très.), Robert Rombaut, Raquel Sevilla, Francis Stallaert, Karin Stevens, Anne Teller (Secr.), Emmanuel Van de Putte, Guy Van de Putte.

Membres adhérents : Corinne Canneel, Christian Claus, Françoise Cosyn, Valentine de Callatay, Philippe Maziers, Katy Palffy, Geneviève Pierrard, Ann Radcliffe, Claire Rochet.

Invité : Christophe Vermonden.

Excusés avec procuration : Steve Braem, Luc Collin, Diane Iannucci.

Excusés : Fernand De Buck, Angela Piacenza.

Absents : Martine Derulle, Jacques Goblet, Guy Houvenhaeghel, Betty L'hoest, Liliana Pijk, Patrick Verhaeghe.

Ce 12 mars 2022 est une journée particulière. Ce matin, nous avons posé la plaque commémorative devant le chêne Maziers en souvenir de notre ancien secrétaire, Michel Maziers pendant que d'autres membres de notre comité assistaient aux funérailles de notre ancien secrétaire, Xavier Lejeune. Le texte d'hommage à Xavier Lejeune a été publié dans la revue 2022-1.

Serge Laurent évoque la vacance de la présidence des AFS dans les termes suivants :

« A ceux qui s'étonnent que les Amis de la Forêt de Soignes n'ont toujours pas de président, je les invite à faire avec moi un retour dans le passé.

Lors de l'Assemblée constitutive le 26 octobre 1909, Charles Buls, député libéral et ancien Bourgmestre de Bruxelles fut élu par

acclamation président de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes. Il décéda le 13 juillet 1914. C'était quelques jours avant le début d'une guerre abominable, celle de 14-18.

D'après les archives en ma possession, le Comité ne se réunira pendant la guerre qu'une seule fois, le 22 janvier 1915 sans mention de présidence. C'est lors du 1er comité d'après guerre tenu le 4 janvier 1920 que M. Henri Carton de Wiart, vice-président, sera proposé comme Président. Cette année-là, il sera désigné Premier Ministre du gouvernement. Malgré ses hautes charges, il restera président de la Ligue jusqu'à sa mort en 1951.

La Ligue sera donc restée plus de 5 ans sans président.

L'année 1951 fut sans doute la pire année dans les annales de la Ligue des Amis de la





Forêt de Soignes. Elle vit la disparition coup sur coup de son président, le Comte Henri Carton de Wiart, de son secrétaire général, Maurice Cosyn, de son trésorier, Paul Tournay, d'un de ses administrateurs, Louis Pierard, et d'un de ses membres fondateurs, Charles Chargeois.

C'est le docteur Duthoit qui fut obligé d'assurer provisoirement toutes les fonctions.

Nous avons connu la disparition de notre secrétaire général, Michel Maziers, en mars 2018, celle de notre président, Jacques Sténuit, en avril 2020 après une maladie handicapante, et chez trois de nos administrateurs, des problèmes de santé sérieux. Parmi eux, deux, Claire Parisel et Guy Houvenaghel, à qui nous avons confié une partie du travail qu'accomplissaient nos regrettés disparus, tout cela pendant une pandémie qui a duré 2 ans et dont on ne connaît pas encore la véritable fin. Voilà donc un an que je joue le rôle du Dr Duthoit.»

1. Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'Assemblée générale du 04/09/2021

Serge Laurent informe de l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir l'intervention de Christophe Vermonden en fin de séance.

Le procès-verbal de l'AG du 4 septembre 2021 est adopté sans modification.

2. Rapport des activités de l'année 2021

par le vice-président, Serge Laurent

En 2021, notre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois en présentiel, les 4 septembre et 22 octobre, et six fois à distance par visioconférences, soit les 15 janvier, 26 février, 26 mars, 7 mai, 24 août et 3 décembre. En outre, deux matinées

de réflexion sur notre identité et notre avenir, dites « Mise au vert », ont été organisées les 19 juin et 23 octobre.

2.1. Interventions contre les menaces et atteintes à la forêt et ses lisières

Toute l'année 2021 a été perturbée par l'épidémie de Covid-21.

Une chose n'a pas changé, c'est la pression immobilière sur les espaces naturels. Nos interventions visant à sauvegarder le réseau écologique ont concerné les projets de construction dans les espaces verts en lisière de la forêt et proches des stations Natura 2000 :

En Région bruxelloise :

- *L'Hippodrome de Boitsfort*, Le CA a décidé d'introduire un recours auprès du Gouvernement bruxellois suite à la réponse non favorable du Collège d'environnement. Il s'agissait d'un recours en réformation introduit par notre avocat, Me Sambon, à notre demande, auprès du Collège d'Environnement contre la décision de dispense de permis d'environnement pour le réaménagement de la « poche » du golf.
- *Dans les communes de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem*, proches de sites Natura 2000 et de la lisière de la forêt de Soignes, les projets les plus critiques :
 - *Tenreuken* : opposition maintenue sur la construction de 3 bâtiments impliquant l'abattage de 311 arbres hautes tiges.
 - *23 boulevard du Souverain* : Le CA a mis fin au recours en annulation du PU auprès du Conseil d'Etat suite aux modifications apportées au projet.





En Région flamande :

- *L'Espinette centrale*, suite à l'aménagement d'un parking de 86 places, ce qui a saccagé une prairie et une lisière intéressante sur le plan de la biodiversité. Nous avons interjeté appel contre le jugement du tribunal de Première Instance néerlandophone de Bruxelles, le juge s'étant déclaré incompétent et notre intervention aux côtés des riverains étant tardive.
- *Porte d'entrée de Groenendael* : pétition contre un projet de promenade dans la canopée de l'arboretum.
- *Aménagement de 3 carrefours sur le ring 0* : Quatre-Bras de Tervuren, Carrefour Léonard, Carrefour de Groenendael. Les études sont en cours.

En Région wallonne :

- *Clinique de la forêt de Soignes (ancienne-ment Clinique du Dr Derscheid)* : le Ministre Crucke a décidé de mettre en vente les bâtiments de la clinique qui seront inoccupés en 2023 suite au déplacement des activités à Wavre. Ces biens sont situés dans une zone critique entre deux réserves UNESCO de 6 et 14 ha qui devraient être réunies en une réserve de 50 ha au moins. Nous nous opposons à la privatisation de ce domaine.

La lutte pour le climat est une priorité pour la sauvegarde de la biodiversité et de notre avenir. L'année a été marquée par les graves inondations en région wallonne, ce qui a rappelé le rôle important des forêts dans la gestion hydrologique d'une région.

2.2. Appui à tous les projets de reconnexion au sein et autour de la forêt :

La perspective se précise de voir réaliser un écoduc au-dessus de la chaussée de La Hulpe à Boitsfort en vue d'assurer l'accès de la faune à une plus grande zone forestière et de reconnecter les deux parties de la réserve forestière intégrale du Grippensdelle, patrimoine naturel de l'UNESCO. Le budget des études a été voté.

2.3. Information et sensibilisation

- Le *Bulletin trimestriel* : Le Conseil d'Administration a adopté une ligne éditoriale se cantonnant aux questions liées à la conservation de la nature et à la forêt en particulier ainsi qu'aux activités de l'association.

Quatre bulletins ont paru en 2021.

Les articles collectés par Serge Laurent sont transmis à Steve Braem et Anne Teller pour avis puis à Philippe Maziers pour la mise en page. La relecture est assurée par Daniel Letiexhe et les différents auteurs. Après corrections par Philippe Maziers, l'épreuve finale est envoyée chez l'imprimeur. C'est Jeannine Hendrix qui en assure la mise sous enveloppe et le dépôt à la poste.

De nombreux retours postaux chez Jenny Cosyn ont conduit Jeannine Hendrix et Raquel Sevilla à se lancer dans une recherche ardue des destinataires. Appel est lancé aux membres de l'assemblée de bien vouloir nous communiquer les changements d'adresse éventuels ainsi que leur adresse e-mail.

- Le *site internet* a été tenu à jour grâce à Daniel Letiexhe et avec l'appui de Julien Duplat.





- *Messagerie « soignes.zonien@gmail.com »* relevée par Karin Stevens et Marco Ranieri et dispatchée suivant compétences.

2.4. Fonds Michel Maziers

Les archives à préserver du Dr Sténuît seront regroupées avec celles de Michel Maziers. Les contacts sont en cours avec la bibliothèque du CIVA et BE Environnement en vue de réaliser un Centre de Documentation de la forêt de Soignes.

2.5. Activités dans et autour de la forêt

- *Chêne Maziers.*

La pose de la plaque prévue le 29 mars 2020, reportée en 2021 en raison du covid, a enfin pu avoir lieu ce 12 mars 2022.

- *Promenades bihedomadaires :*

Suite à l'aggravation de la situation sanitaire et aux décisions gouvernementales, nous avons été contraints d'annuler toutes les promenades jusqu'en avril 2021.

Elles ont pu reprendre en mai avec le concours des guides du jeudi : François De Meersman, Georges Delbeuck, Jacques Vercheval, Raquel Sevilla et Roger Buelens. ainsi que de ceux du dimanche : Colette Moulart, Francis Stallaert, Jeannine Hendrix, Jean-Paul Verboom et Serge Laurent. Merci à chacun pour leur dévouement et leurs excellentes contributions.

- *Midweek* : annulé en raison de la pandémie
- Le *verger mémorial* dédié à Jean-Baptiste Van Mons et planté au Domaine des Silex à Boitsfort a bénéficié d'une taille de printemps. Deux poiriers sont morts, un Beurré d'Anjou a été replanté en décembre 2021, un Calebasse Bosc est prévu au printemps 2022 avec le

concours de l'association Bûmplanters (Wij gaan zot veel bûmen planten).

Il est prévu de commencer les greffes sur les poiriers-francs dans les prochains jours.

- Une *action contre les plantes invasives* en forêt, coordonnée par Steve Braem, a été organisée en octobre.
- *Journée internationale des forêts : 21 mars 2021* : action de sensibilisation « Ensemble pour la forêt de Soignes » organisée par la Fondation – accent sur chiens en laisse, sentiers sauvages, courtoisie cycliste / piétons – Participation des AFS à Boitsfort et à La Hulpe.
- *Journées du Patrimoine 2021* : en Région bruxelloise : 18-19 septembre : Thème « Meeting points » : balade « mémorial en hommage aux victimes des attentats » par Anne Teller.
- *Journée de la Forêt de Soignes le 17 octobre 2021* : Participation de notre association au Rouge-Cloître et au Domaine Solvay à La Hulpe avec stands et excursions.
- *Promenades ponctuelles* : pour l'école St-André à Ixelles et « La maison des parents solo ».
- *Banquet de l'association* : n'a pas été organisé en raison de la pandémie.
- *Visite des Amis de la Forêt de Fontainebleau* : reportée pour la même raison
- *Fondation de la Forêt de Soignes* : le CA s'est réuni trimestriellement par visioconférence. Notre association a été représentée par Anne Teller en tant qu'invitée, en remplacement de Claire Parisel, administratrice empêchée. Objectif de la Fondation : avancer en coordination avec tous les acteurs de





la forêt, favoriser les rencontres entre acteurs et gestionnaires, pas au service des gestionnaires, recherche et propositions d'alternatives pour aller en forêt en raison des parkings saturés.

- *Guide « Faune et Flore de la Forêt de Soignes »* est enfin paru en FR, NL et EN. Magnifiquement illustré et enrichi de descriptions originales, Il a été mis en vente au prix de 17,50 €.
- *Projets de Parc National « Forêts du Brabant »*. Le projet est reporté en région wallonne et bruxelloise mais poursuivi en région flamande.

Francis Stallaert demande à ce que les membres soient tenus au courant des activités pour les faire connaître à un public plus large (via site internet).

Daniel Letiexhe reconnaît que c'est une lacune et aimerait mettre les liens vers les associations qui suivent ces développements de manière plus dynamique.

3. Rapport financier

par le trésorier, Marco Ranieri

- Compte de résultats et bilan 2021
- Projet de budget pour l'exercice 2022
- Rapport du vérificateur aux comptes, Francis Stallaert

Vote à l'unanimité des membres présents pour l'approbation des comptes.

4. Décharge aux administrateurs

La décharge est votée à l'unanimité des membres présents.

5. Démission/Admission de membres effectifs

Admission : Le CA a reçu la candidature

de Kati Palfy, déléguée du Brabant Bruxelles des Sentiers de Grande Randonnée (SGR) ; candidature acceptée à l'unanimité.

Démissions : Marguerite De Vriendt, Xavier Lejeune décédé le 5 mars 2022

6. Démission / Nomination d'administrateurs

Les administrateurs sortants : Julien Duplat, Marco Ranieri et Karin Stevens sont réélus à l'unanimité.

7. Communications et divers :

- Nouvelle stratégie forestière européenne : présentation par Anne Teller (cfr revue 2022-1).
- Porte d'entrée de la forêt de Soignes à l'Hippodrome de Boitsfort, état d'avancement du projet et propositions d'aménagement : présentation par Christophe Vermonden, Chef de département Education à BE, Vice-président des CNB.

Suite à cette présentation, Marco Ranieri propose de recueillir les avis des membres du CA et de les transmettre à Christophe Vermonden par rapport à ce projet.

Conclusions par le président de séance

En raison des mesures sanitaires de précaution, l'assemblée se termine autour d'un verre de l'amitié à défaut du traditionnel goûter.

Serge Laurent Anne Teller Jeannine Hendrix
Vice-Président Secrétaire Secrétaire adjointe





Une histoire des codes forestiers

par Steve BRAEM

L'été 2015 était marqué par les commémorations du bicentenaire de la bataille de Waterloo (voir les numéros 2015-2 et 2016-2 de notre revue). Un peu partout dans le Brabant, des passionnés montaient tentes et stands pour présenter leurs trésors. C'est lors d'une de ces flâneries historiques, en juillet 2015, que j'ai trouvé un petit livre écorné, sur le dos duquel j'eus de la peine à lire : « lois sur les forêts ». La page de garde portait le titre : « recueil de lois relatives à l'administration des forêts nationales » (i). La date : Thermidor an V, soit fin juillet 1797, sous le Directoire. L'exemplaire était estampillé du département de Sambre-et-Meuse, tribunal de police correctionnelle de l'arrondissement de Dinant.

Un rapide coup d'œil à la table permet de saisir les préoccupations de l'époque. La Révolution rebat les cartes : d'une part les droits féodaux sont abolis, et d'autre part les propriétés sont redistribuées. À cela s'ajoute la volonté de « préserver les fruits de la terre », c'est-à-dire de pérenniser au mieux les produits forestiers.

C'est ainsi que, à de rares exceptions près, la chasse était interdite. L'une des exceptions notables autorise la lutte contre les animaux « nuisibles ». Ainsi, la loi du 11 Ventôse

an 3 (1^{er} mars 1795), prévoit des primes à tout citoyen qui tuera un loup, « cette espèce vorace et nuisible à la société ». Celui qui aura rempli son devoir doit présenter la tête de loup au receveur assermenté. On imagine la scène...

Le bois était évidemment un matériau précieux. De nombreuses dispositions sont prises pour lutter contre les vols et pour préserver la ressource : interdiction pour les particuliers de récolter le « bois gisant » autrement qu'à la main, obligation pour les gardes d'enregistrer soigneusement tous les chablis sur leurs triages...

Les hêtres et les chênes sont les essences les plus souvent citées. Le premier pour ses faînes (dont on tirait une huile pour l'éclairage (ii)), le second pour son écorce riche en tannins. L'arrêté du Comité de Salut Public du 6 Messidor an 3 (24 juin 1795) met en infraction tout adjudicataire qui exploitera les chênes de moins de 30

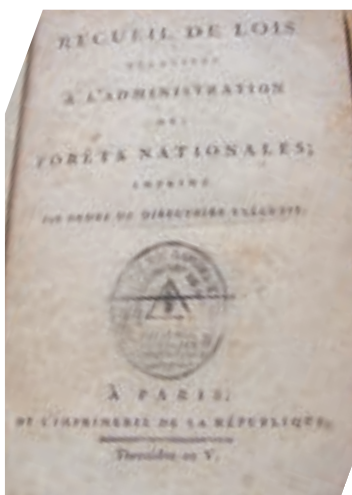




ans (c'est-à-dire sous forme de taillis) sans en avoir préalablement retiré l'écorce.

En tournant les pages du recueil, le lecteur peut sentir le vent de l'histoire. Les guerres qui s'enclenchent à partir de 1792 imposent les décrets et les arrêtés les plus secs, écrits au son du canon : vente des biens appartenant aux ennemis de la Révolution, réquisitions pour la construction de navires de guerre, etc. Le 13 Pluviôse an II (1er février 1794), il est annoncé qu'une coupe extraordinaire de bois aurait lieu dans toutes les forêts de la République, pour répondre aux besoins militaires. Le 29 Germinal an II (18 avril 1794), il a été décidé que toutes les « herbes » (les « fougères, les mousses, genêts, bruyères ») qui n'ont pas d'utilité domestique ou agricole seraient brûlées pour en tirer le salpêtre nécessaire à la fabrication des poudres explosives...

À partir de 1795, les textes deviennent essentiellement administratifs (pour ne pas dire ennuyeux) : comment régler les différends, payer les agents forestiers, etc. C'est le temps où les notables font asseoir une Révolution déjà bien fatiguée.



Et aujourd'hui ?

En Belgique, les forêts sont gérées selon les règles du Code forestier, d'application depuis le 19 décembre 1854. Le Code était d'abord national, mais il a été amendé depuis les années 1980 à coup de décrets et d'ordonnances dans chacune des trois régions du pays. En 2008, la Wallonie a sauté le pas et abrogé le Code forestier belge pour le remplacer par le Code forestier wallon, après plusieurs années de discussions.

Le nouveau Code wallon entérine la multifonctionnalité des forêts (art. 1er) et le développement soutenable de la filière forestière régionale. Entre autres, le nouveau Code est plus strict en ce qui concerne l'accès des piétons, des cyclistes et des animaux, oblige la création de réserves naturelles et restreint les coupes à blanc. Notons que la chasse n'est abordée qu'en filigrane, au travers de la hiérarchie des fonctions de la forêt. La chasse est spécifiquement abordée dans d'autres réglementations.

Un héritage

En comparant le recueil d'il y a deux siècles et les codes d'aujourd'hui on constate un paradoxe : la forêt n'échappe pas à son temps et pourtant, il y a une continuité qui relie la foresterie d'aujourd'hui à celle qui était pratiquée sous Colbert. Certes, les priorités ont changé, les demandes de la société ont évolué, mais il n'en reste pas moins que l'art des forestiers est resté le même.

Sources

- (i) Disponible en ligne sur Google Books.
- (ii) Brochure 2009 de la Région wallonne sur le hêtre. Disponible sur le site du DNF, <http://environnement.wallonie.be/dnf/>.





Le Jardin Massart, une pépite centenaire en lisière de la Forêt de Soignes

par Claire PARISEL

Ancienne pépinière d'étudiants en botanique, pharmacie et médecine de l'ULB, ce jardin botanique fut créé par le botaniste Jean Massart¹ et l'architecte paysagiste Jules Buysens en 1922.

Situé près de l'abbaye du Rouge-Cloître à Auderghem, dont il occupe 5 hectares de terres agricoles², le jardin botanique fut le laboratoire en plein air du professeur Massart.

Dès 1914, les secrétaires de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, R. Stevens et L. van der Swaelmen demandent à Jean Massart et Sander Pierron, entre autres, des monographies pour un « Guide du promeneur dans la forêt de Soignes ». La contribution de Massart traite de « Géographie, géologie et botanique de la forêt de Soignes ». Celle de Sander Pierron de « L'Histoire de la forêt de Soigne » et « La forêt légendaire ».

Co-géré par Bruxelles-Environnement (BE) et l'ULB, le jardin a attiré 1500 espèces d'insectes et d'araignées grâce à une plus grande diversité de plantes

¹ Jean Massart (1865-1925) docteur en médecine et science, professeur de botanique à l'ULB dès 1895. Voyage d'herborisation au Brésil, au Sahara, au Mexique et aux Indes Néerlandaises. Travaille à l'Institut Pasteur à Paris. Ce « pionnier de la conservation de la nature en Belgique » est aussi photographe.

² Défrichées au détriment de la Forêt de Soignes. Le Rouge-Cloître fut dévasté en novembre 1796 par les hussards français et les moines expulsés. Les bâtiments furent vendus en 1798 et subirent une destruction quasi-totale.



(aromatiques et pharmaceutiques) que dans un jardin classique. La proximité des étangs du Rouge-Cloître offre, en outre, une zone humide avec des nénuphars et iris jaunes.

L'accès de ce jardin est libre³.

³ Chaussée de Wavre 1850, 1160 Bruxelles.
www.ulb.be/jardinmassart





Les ateliers sidérurgiques de la Forêt de Soignes

Hommage à deux amis, Michel Maziers et Pol Defosse

par Claire PARISEL
historienne

L'historien Pol Defosse s'est consacré à l'enseignement secondaire, mais aussi, après un doctorat¹ en archéologie, aux fouilles menées par le professeur P-P. Bonenfant et le Service des Fouilles (ULB) dans un site proche du Ring (chaussée de Mont-Saint-Jean, entre Groenendael et Waterloo). On y trouve de nombreuses pierres de grès ferrugineux ou « limonite »² dites « pierres de Groenendael », dont l'origine remonte à la dernière glaciation (environ 25.000-20.000).

La plus ancienne exploitation remonte à la fin du 16^e s.³ et servait à produire du fer à usage local de clous grâce au procédé du « bas fourneau ».

Dès le début du XX^e s., les frères Vincent (philologue et ingénieur des mines) ont remarqué et cartographié des monticules de scories dans la Forêt de Soignes (au sud de l'hippodrome de Groenendaal). Les recherches pédologiques menées par le professeur Roger Langohr⁴ sur une surface de 2 ha ont permis de reconnaître,



sous l'humus, sept ensembles comprenant deux monticules de scories mélangées à du charbon de bois et un limon anormalement rosâtre. La production du charbon de bois s'est prolongée sans doute jusqu'au XIX^e s., mais il n'est pas possible d'établir une relation entre l'activité sidérurgique et la présence de ces charbonnières.

Aucune trace écrite ne nous renseigne sur le nombre d'ouvriers, qui extrayaient le minerai, le transportaient sur le lieu de travail, fabriquaient le charbon de bois, construisaient les bas fourneaux.

Il est certain que ces activités n'étaient actives qu'en hiver et au printemps, car dépendant du niveau des cours d'eau (pour le lavage du minerai). Les ouvriers sidérurgistes ne vivaient pas sur leur lieu de travail (absence d'objets domestiques et de restes de repas) et cette activité n'exigeait pas de grandes connaissances techniques.

¹ Pol Defosse. (1938-2022) Etudiant à l'ULB (1958-61), suivit un cours d'Histoire de l'Antiquité avec Michel Maziers (1937-2018) et devinrent amis. Il enseigna à l'athénée de Gilly, Jette, puis à l'Ecole normale de Nivelles et fut, ensuite, maître de stage à l'ULB.

² Il fallait libérer les atomes de fer d'autres éléments grâce à la chaleur de charbon de bois (à partir de 700°). Mais le fer n'est liquide qu'à partir de 1100° à 1200°.

³ Erkens Michel signale que le *Cuerboek* de 1371 (réglementant les activités en Forêt des Soignes) ne parle pas d'extraction de fer. Mais, cite une demande d'exploitation en 1873 pour la même région. (A.G.R.)

⁴ *La Forêt de Soignes* : La Forêt de Soignes, site unique pour les sciences de la terre et l'archéologie, in *Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir*. Bruxelles, 2009





Allons-nous vers une « marchandisation » de la Nature ?

par Stéphane VANWIJNSBERGHE
Bruxelles Environnement

L'Union Européenne a récemment approuvé sa stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Ce plan vise à protéger la nature et à inverser la tendance à la dégradation des écosystèmes. Dans ce cadre, des débats importants ont eu lieu en 2021 au Parlement européen sur le thème de la 'marchandisation du vivant'. Ces discussions auront des conséquences majeures pour la Nature en générale. Elles en auront inévitablement pour la forêt de Soignes – site bénéficiant du statut européen 'Natura 2000' – dans le cadre du développement de projets qui nécessiteraient de nouvelles emprises sur le massif (développement des infrastructures de transport par exemple) ou dans le cadre du développement de projets aux lisières du massif (projets immobiliers par exemple).

Michel GRASSET, journaliste à la Première¹, a fait le point sur cette question lors d'une interview de Frédéric HACHE, Directeur exécutif du *Green Finance Observatory*². Ce dernier a été chargé de réaliser une étude sur le sujet dont les conclusions sont présentées dans le rapport « *Les nouveaux marchés financiers sur*

¹ Michel GRASSET sur la radio La Première dans l'émission 'Le Marché matinal' du 14 octobre 2021 de 6h52 à 6h54.

² L'Observatoire de la Finance Verte est une ONG belge indépendante dont la mission est d'analyser les nouveaux marchés et instruments financiers liés aux politiques environnementales, afin d'évaluer s'ils peuvent atteindre leurs objectifs environnementaux, économiques et sociaux affichés. www.greenfinanceobservatory.org

la nature expliqués à ma grand-mère »³.

Qu'entend-t-on par '**marchandisation du vivant**' ?

« Il s'agit dans un premier temps de reconceptualiser la nature comme un ensemble de services qui serait aux [service du] bien-être de l'humain. Et tout ce qui ne rend pas [un] service à l'humain ne mérite pas d'être préservé [et] peut-être détruit gratuitement.

« Il s'agit aussi de mettre un prix sur la Nature parce qu'on nous dit que ça permettrait de la conserver mieux que par le passé ».

Et de poursuivre « ... En réalité, on sait que c'est faux pour pleins de raisons. Parce que, par exemple, les réglementations gouvernementales contraignantes fonctionnent très bien quand on en met en place. Le meilleur exemple, c'est le protocole de Montréal sur les aérosols qui creusaient la couche d'ozone, l'interdiction de l'amiante... ».

Selon cette conception, il y aura toujours un moment, pour les entreprises, où il sera plus intéressant financièrement de détruire la biodiversité que de la préserver.

Le chargé d'étude alerte aussi sur le **mécanisme de compensation** en cas de destruction de la biodiversité.

« La compensation, c'est cette idée, qu'effectivement, restaurer des habitats permettrait de
³ HACHE F. (2020). *Les nouveaux marchés financiers sur la nature expliqués à ma grand-mère*. <https://greenfinanceobservatory.org/wp-content/uploads/2021/10/Nouveaux-marchés-nature-grand-mere-version-finale-GFO-2.0.pdf>





compenser des destructions futures. L'exemple typique, c'est un développeur immobilier qui va construire un aéroport sur un habitat de flamants roses et qui va compenser, soit en recréant un habitat de flamants roses à proximité ; même si on sait qu'en réalité on n'est pas capable de recréer toutes les fonctions de ce qui est détruit. Ou, dans une version extrême de la compensation, celle qui est promue par la Commission européenne, qui pourrait compenser, non pas à proximité, mais quelque part en Europe ou dans le monde. Et non pas en recréant un habitat de flamants roses, mais par un service écosystémique de valeur monétaire équivalente par exemple, en créant un habitat de chauves-souris en Grèce ».

Ce mécanisme de compensation existe déjà aux Etats-Unis, au Canada et en Australie par exemple, mais le bilan y est, selon le chargé

d'étude, désastreux. « Restaurer la biodiversité détruite par une compensation financière n'est pas une bonne idée. La restauration en soi est très positive, sous certaines conditions, mais la compensation financière, là non ».

Selon l'étude, « ... le problème n'est pas la restauration. La restauration est une bonne chose. Le problème est quand cette restauration est considérée comme de la compensation, et quand elle est financée par des mécanismes de compensation. La restauration, en elle-même, est une bonne chose. C'est cette idée qu'on la financerait via l'octroi de permis pour détruire plus [qui est une moins bonne chose] ».

La question est ainsi la suivante : l'avenir de la biodiversité va-t-il se jouer sur les marchés financiers ?





Les « Cosyn », une tradition familiale

par Thierry MARECHAL

« Qui ne connaît les Guides Cosyn, ces charmants compagnons de route, si gentiment écrits et bien documentés ? »¹

Qui n'a déjà entrevu, dans les rayons de sa bibliothèque, un vieux guide Cosyn aux pages usées par une fréquente lecture ? Un petit recul dans le temps nous fait revivre cette aventure et nous permet aussi de nous interroger sur leurs auteurs, si présents au siècle passé, au travers de cette modeste contribution toujours sur le métier de nouvelles sources devant nous parvenir.

Je tiens à remercier ici particulièrement pour leur précieuse aide dans la réalisation de cet opus, Jean-Pierre Englebert et Luc Selleslagh d'une part ainsi que Serge Laurent (*Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*).

Le tourisme, l'histoire, le patrimoine, la nature, l'édition, l'écriture, les conférences et la marche sont inscrits dans les gènes de la famille Cosyn.

Tout commence par **Arthur COSYN** (1868–1927), le père. Historien de formation, aussi cité dans certaines publications anciennes comme « archéologue », il est décrit comme « un érudit modeste et tenace, doublé d'un infatigable promeneur ». Sa notoriété se transmet principalement via ses publications d'histoire locale et ses guides historiques principalement axés sur Bruxelles et ses environs. Citons plus particulièrement le « *Guide his-*

torique et descriptif des environs de Bruxelles » (Bruxelles, Weissenbruch, 1925) ainsi que l'incontournable « *Le Brabant inconnu* » (Bruxelles, Imprimerie scientifique Charles Bulens, 1911).

Ecrivain infatigable il publie dans plusieurs revues ; les *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, le *Folklore brabançon*, le *Bulletin des amis de la Forêt de Soignes*, le *Bulletin de la Société royale philharmonique de Laeken* entre autres.

Autres facettes, moins connues du personnage, son rôle de mandataire communal² à Laeken puis Bruxelles ville.

Sa participation au sein du *Touring Club de Belgique* dès 1895 est très intense. Contributeur de premier plan au bulletin officiel, il est choisi pour faire partie du Conseil général de l'Association le 3 avril 1900 puis, désigné le 4 juin 1923 pour occuper le poste de censeur. Il fait aussi fonction de délégué de l'association à la *Commission pour la protection des monuments et des sites*. Cette collaboration fructueuse lui permet de faire éditer ses nombreuses publications avec le patronage du TCB.

Nous le retrouvons également membre dès 1921 du *Comité d'études du Vieux-Bruxelles*³,

¹ Extrait d'un article paru dans « La Libre Belgique », 1940

² Mandataire communal libéral de 1908 à 1921 à Laeken, puis, après l'intégration de la commune à Bruxelles, actif dans le conseil communal de cette ville jusqu'en 1927. Entre 1915 et 1919 il fut également président du Comité créé à l'initiative de la Société

royale d'archéologie de Bruxelles est actif entre 1903 et 1939. Il s'est donné pour mission l'inventaire (cartographie et photographie) du patrimoine architectural de la ville ainsi que sa protection.

³ Ce comité, créé à l'initiative de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, eu pour objectif le recensement (cartographie, photographie) et la protection





administrateur de la *Ligue des Amis de la Forêt de Soignes* et, au niveau professionnel, *directeur commercial à la Visserie Belge*⁴.

Digne successeur de son père **Maurice Cosyn** (1895 - 1951), après des études



Maurice Cosyn

d'ingénieur à l'ULB et quelques années passées au Congo belge, se lance lui aussi dans l'aventure éditoriale. Grand amoureux de l'Ardenne belge, mais également luxembourgeoise et française, il publie de très nombreux guides touristiques placés entre autres sous le patronage du *Touring Club de Belgique* et du *Commissariat Général au Tourisme*⁵. L'aventure des « *Guides Cosyn* » (maison d'édition créée en 1920 et qui cessera ses activités en 1989) est lancée. Elle rencontre un succès immédiat national et international. La clé de ce dernier : un style clair, des informations détaillées (nature, patrimoine, culture) et pratiques, une cartographie abondante ! L'étroite collaboration avec les syndicats d'initiative locaux aide également à l'aura des publications. D'innombrables rééditions et traductions en langues étrangères seront publiées jusque tard dans le XX^{ème} siècle.

En dehors de cette activité de nature commerciale et touristique, Maurice Cosyn sera tout au long de sa vie très actif dans ce que nous appelons de nos jours la « sensibilisation à la protection de la nature ».

L'étape congolaise

Après ses études d'ingénieur civil, Maurice Cosyn s'embarque pour le Congo belge en 1923. Il y exerce, à Elisabethville, des activités au sein de l'*Union Minière de haut Katanga* (1923 à 1926) puis occupe de 1926 à 1928 le poste de sous-directeur à la *SOCOL (Société Coloniale et Continentale de Construction)* à Matadi. A son retour, il occupe le poste de directeur des Carrières du Viroin de 1928 à 1932.

du patrimoine architectural bruxellois. Il sera actif entre 1903 et 1939. Arthur Cosyn en est membre dès 1921. Les photographies anciennes sont numérisées et accessibles sur <https://photos-vb.bruxelles.be>

⁴ Créée en 1853 et installée à Laeken depuis 1867, la Visserie Belge fut un des grands établissements situés au quai des Usines à Bruxelles. Fabriquant vis et rivets à l'époque où l'architecture métallique est à son apogée, elle se développe considérablement pour atteindre sa taille maximale vers 1960. Elle cesse ses ac-

tivités en 1977. [Promenades bruxelloises. Patrimoine industriel à Laeken, La Fonderie – Bruxelles, Ville de Bruxelles, Cellule Patrimoine historique, 1999]

⁵ Organisme créé par l'Arrêté royal du 26 janvier 1939 et ayant pour missions « article 2 1° De promouvoir et d'orienter, par tous moyens adéquats, le développement des activités touristiques ; 2° De favoriser, par tous moyens adéquats, l'utilisation saine, récréative et éducative des vacances par les bénéficiaires de congés payés légaux et par leur famille »





Sur le plan touristique, nous le retrouvons actif au sein du Touring Club de Belgique en tant qu'administrateur et chef du *Département des Sentiers Touristiques, du Camping et du Canoeisme (1935-1940)*, Président de la *Fédération Nationale du Camping de Belgique*⁶, fondateur et Directeur de l'*Office de tou-*

risme de la Ville de Bruxelles (de 1946 à son décès dans le Tyrol autrichien en 1951), membre de l'*Office Belgo-Luxembourgeois de Tourisme*⁷, dirigeant des *Jeunesses Touristiques de Belgique (1946)* et au Luxembourg, chef du *Service des Sentiers Touristiques du Grand-Duché de Luxembourg (1935)*.

Les Jeunesses Touristiques de Belgique

Maurice Cosyn suggère, dès la fin du conflit, la création d'une association qui aurait pour objectif de « consacrer ses ressources à faciliter les voyages des jeunes gens méritants et peu fortunés, de favoriser l'initiation esthétique de la jeunesse au contact de la Nature et des œuvres d'art, par des voyages⁸, excursions et conférences et enfin de la faire participer à l'œuvre de sauvegarde de la nature et de protection des souvenirs du passé ». Fort du soutien de Robert Catteau⁹ et du *Département de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles et des grands faubourgs*, les *Jeunesses Touristiques* sont fondées le 11 juin 1946. Le succès est au rendez-vous et avant le décès de son fondateur, ce sont déjà plus près de 4.000 élèves qui bénéficient des services de l'institution.

Au niveau du tourisme pédestre, faut-il rappeler son rôle important dans la conception des réseaux belges et luxem-

bourgeois de sentiers ainsi que celui de précurseur, un peu oublié, du GR 5 !?

⁶ L'Office national des vacances ouvrières mis en place par l'Arrêté royal 7 mai 1937 (paru au Moniteur le 29 mai 1937) est placé sous l'autorité directe du Ministre des Transports. Il est créé dans la foulée de la loi du 8 juillet 1936 sur les congés annuels payés a « pour objet de promouvoir tout ce qui est de nature à procurer, aux bénéficiaires (...) des vacances saines, récréatives et éducatives ». Il a pour but dans cette optique « de créer ou d'aménager des centres de vacances, des zones de camping ». Il « coordonne l'action des services compétents ou offices des départements intéressés : transports, instruction publique, santé publique, travail et prévoyance sociale. Il suscite ou encourage les initiatives, coordonne les projets et les réalisations des organismes privés (...) s'intéressant aux vacances populaires ». L'Office est assisté dans sa tâche par « un conseil permanent et consultatif dénommé 'Commission des vacances ouvrières' ». La Fédération Nationale du Camping de Belgique s'inscrit totalement dans le cadre de cet Arrêté royal.

⁷ Placé sous le Haut Patronage du Roi des Belges et de la Grande-Duchesse de Luxembourg, cet organisme officiel basé à Bruxelles assure la promotion

touristique des deux pays. Cette dernière se fait au travers de la publication de prospectus et d'affiches, de conférences, de documentaires filmés, d'émissions radiophoniques et via la représentation au niveau international en ouvrant des succursales entre autres à Luxembourg, Paris, Londres, Cologne, Bâle, Milan... Il incite à la création et au développement des syndicats d'initiative et leur groupement en fédérations régionales.

⁸ Voyages en Belgique mais également en dehors des frontières : Autriche, France, Italie, Espagne et même au Maroc espagnol sont au programme !

⁹ Robert Catteau (1880-1956) – Avocat, journaliste, administrateur de société et homme politique libéral bruxellois. Il occupa successivement à Bruxelles les fonctions politiques de conseiller communal à partir de 1921, d'échevin de l'Assistance publique (1933-1937) et d'échevin de l'Instruction publique et des Beaux-arts (1937-1953). Elu Sénateur libéral de l'arrondissement de Bruxelles (1932-1954), il siégera également au conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles. Dans un autre registre, il présidera aux destinées de la Ligue des amis de la forêt de Soignes entre 1951 et 1956.





Concepteur des « *Sentiers ardennais* » (1934-1935) prônant la création ex-nihilo d'itinéraires balisés dans les Ardennes belges, françaises et grand-ducales, le projet prend une tournure officielle par son adoption en 1935 par le *Service du Tourisme du Ministère des Transports*. Le *Touring Club de Belgique*, sollicité pour assumer la réalisation pratique de l'ouvrage, crée un département des « *Sentiers touristiques du TCB* » dont la direction lui est confiée. Dans la même lignée, le gouvernement luxembourgeois au travers de son *Ministère des Travaux Publics* charge Cosyn de réaliser, en 1935, le plan national des sentiers touristiques¹⁰ axés sur les auberges de jeunesse et toujours intégré dans le schéma des sentiers luxembourgeois en place de nos jours. Reconnaissants, nos voisins grand-ducaux baptiseront un de leurs itinéraires du nom de « *Sentier Maurice Cosyn*¹¹ ».

En 1936, dans le cadre d'une nouvellement créée *Commission belgo-néerlandaise-luxembourgeoise de Tourisme* (grâce à la diplomatie et l'initiative de Cosyn) groupant entre autres les trois touring clubs nationaux (l'ANWB¹², le TCB¹³ et le TCL¹⁴) est décidé la création d'un sentier international¹⁵ devant relier 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc) au Pays-Bas à la ville de Luxembourg tout en planifiant déjà une extension vers les Vosges (en collaboration avec le *Club Vosgien*).

Le premier tronçon du « *Sentier international Pays-Bas – Vosges – Sac au dos de Bois-le-Duc à Luxembourg* », réel préfigurateur du GR 5, est partiellement finalisé et inauguré en 1939. Des suites de la seconde guerre mondiale, l'extension du tronçon vers les Vosges déjà fixé sur cartes et accordé entre associations ne sera réalisé concrètement par le TCF¹⁶ qu'après le conflit.

Les remous au sein du Touring Club de Belgique¹⁷

La mauvaise gestion, la diminution des affiliations et des problèmes financiers entraînent de graves dissensions au sein de l'institution. Ces dernières amènent le départ de plusieurs administrateurs fidèles, dévoués et compétents. Ainsi quittent en 1939 le juge Claes et, en 1940, le Président Duvivier et les administrateurs Crooy, Lambert et Cosyn.

En tant que grand défenseur de la nature, il sera le promoteur des parcs nationaux en Belgique et au Luxembourg (s'inspirant des expériences étrangères aux Etats-

Unis par exemple), co-fondateur et Secrétaire Général de l'association *Ardenne et Gaume*¹⁸ de 1942 à 1949, administrateur puis Secrétaire Général (1950-1951) de

¹⁰ Comptant une douzaine de sentiers. Pour un aperçu de la situation actuelle, voir « Le Grand-Duché des randonnées », Robert van Apeldoorn, In : GR Sentiers, 2021, 230, 31-33

¹¹ <https://www.visitluxembourg.com/fr/adresse/walking/sentier-pedestre-en-etapes-maurice-cosyn>

¹² Koninklijke Nederlandse Toeristenbond - ANWB - <https://www.anwb.nl/over-anwb/geschiedenis>

¹³ Touring Club de Belgique – TCB (1895-)

¹⁴ Touring Club Luxembourgeois – TCL (1896-X)

¹⁵ Totalisant 513 km (241 aux Pays-Bas, 163 en Belgique et 109 au Luxembourg).

¹⁶ Touring Club de France – TCF (1890-1983)

¹⁷ Voir à ce sujet, l'article très intéressant paru dans *La Libre Belgique* datée du 16 avril 1940

¹⁸ Association constituée en 1941 avec pour objectif la protection (par la « création de parcs nationaux et réserves scientifiques ») de sites naturel sélectionnés en fonction de leur grand intérêt floristique, faunistique mais également géologique, archéologique, historique ou paysager.





la *Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*, Ardenne, membre de la *Société des naturalistes luxembourgeois*...

Les Cosyn et la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes¹⁹

S'il est un trait constant dans la destinée de la famille, c'est bien celle de son implication dans cette association fondée en 1909 et toute dédiée à la défense de la forêt bruxelloise. Leur implication se marque dans la vie administrative de l'association, mais également au travers de leur participation à la gestion du bulletin de la Ligue et la rédaction d'articles nombreux, le guidage des promenades tant en Soignes que dans d'autres régions du pays.

Paul COSYN (1924-2001), fils de Maurice Cosyn, reprend la direction de la société éditrice en 1951 et poursuit la publication et mise à jour des guides éponymes. Il sera très actif au sein de la *Ligue des Amis de la Forêt de Soignes*. Il y assumera le poste d'administrateur, secrétaire adjoint de 1951 à 1960 puis de Secrétaire Général de 1960 à 1995.



Paul Cosyn

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

Bulletins communaux de la Ville de Bruxelles, Archives de la Ville de Bruxelles

Bulletins de la Ligue des amis de la forêt de Soignes

Essor (L') du tourisme et des loisirs (19^{ème} – 20^{ème} siècles). In : *Atlas des Paysages de Wallonie. La Vallée de la Meuse*. Namur, Conférence Permanente du Développement Territorial, 2019

GR 5 Noordzee – Middellandse Zee. Geschiedenis van het langste Europese GR – pad, Luc Selleslagh, 2021 <http://www.trekking.be/GR5.html>

Histoire de la randonnée – Partie 3, Jean-Pierre Englebert & Thierry Maréchal - *GR Sentiers*, 2020, 226, 37

Soignes-Zoniën 2022-2

Les débuts du tourisme au Grand-Duché de Luxembourg. Au temps où le Luxembourg était à 6 heures 30 de Paris, Marc Jeck – In : *Articulo - Journal of Urban Research. Briefing*, 2008 [<http://journals.openedition.org/articulo/815>]

¹⁹ <https://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be/fr>

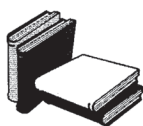




Literatuur in Lakense straatnamen - Arthur Cosyn, J. Dillen – Laeken, Laca Tijdingen, Driemaandelijks tijdschrift van LACA. Geschied- en Heemkundige Kring van Laken, 1993, 5, 1

Sentiers ardennais avec cartes, Maurice Cosyn - Bruxelles, Guides Cosyn, 1942

Consultation des catalogues et ressources en ligne des bibliothèques suivantes : *Bibliothèque royale de Belgique KBR*, *Bibliothèque nationale du Luxembourg BNL*, *Bibliothèque nationale de France - BNF Gallica*



Le coin du libraire

Faune et Flore de la Forêt de Soignes,
Ed. Sterck & De Vreese (2021) 17,50 €

La Forêt de Soignes, Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir,
Ed. Mardaga (2009) 20 €

Les Peintres de la Forêt de Soignes, 1850 – 1950, Ed. Racine (2009) 15 €

Itinéraires de la Forêt de Soignes et de ses abords, Coll. Hommes et Paysages – SRBG (2012) 10 €

Brussel'Air – Une capitale verte vue du ciel,
Ed. Belgique Patrimoine (2016) 30 €

Histoire d'une forêt périurbaine,
par M. MAZIER, Ed. de l'Université de Bruxelles (1994) 10 €

La forêt de Soignes à la carte, Archives générales du Royaume (2013) 25 €

De hoek van de boekhandelaar

Fauna en Flora van het Zoniënwoud,
Ed. Sterck & De Vreese (2021) 17,50 €

Fauna and Flora of the Sonian Forest,
Ed. Sterck & De Vreese (2021) 17,50 €

Het Zonienwoud, Een nieuwe visie op een patrimonium met toekomst,
Ed. Mardaga (2009) 20 €

De Schilders van het Zonienwoud, 1850 – 1950, Ed. Racine (2009) 15 €

Routes van het Zoniënwoud, Mensen en Landschappen – SRBG (2012) 10 €

Brussel'Air – Een groene Hoofdstad vanuit de lucht,
Ed. Belgique Patrimoine (2016) 30 €

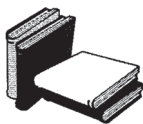
Het Zoniënwoud in kaart gebracht,
Algemeen Rijksarchief (2013) 25 €

Publications disponibles chez

Serge Laurent - avenue de l'Aurore 26, 1330 Rixensart - 0495 29 15 04
Julien Duplat - Avenue Charles Michiels 154, 1160 Auderghem - 0473 96 48 67

Publicaties die beschikbaar zijn via





Vu, lu, entendu

La Libre Belgique

10 mai 2022, agence Belga : « forte augmentation des populations de frelons asiatiques en Flandre ».

L'Institut flamand INBO a dénombré 93 nids de frelons invasifs depuis le 1^{er} janvier 2022.

11 mai, « Nouveau rebondissement concernant l'ancien hippodrome de Boitsfort : "On va finir par tuer le projet" ».

12 mai, A. de MARNEFFE : « Le réaménagement de l'hippodrome de Boitsfort encore bloqué ».

Un arrêt du Conseil d'Etat, estimant que le parking « viole le zonage forestier », annule le permis d'urbanisme du projet de parc de loisirs. Le pilote du projet Drohme compte sur une modification du PRAS.

22 mai, M.D. : « La commune d'Uccle rend son avis sur les plans de la région pour l'Hippodrome ».

Le conseil communal d'Uccle veut garder le parking du projet Drohme et demande que la zone tampon en lisière de forêt de Soignes, où la construction n'est pas possible, passe de 60 à 120 mètres.

24 mai, V. DAUCHOT : « À Bruxelles, la concurrence entre festivals fait grincer des dents et suscite de l'inquiétude ».

La succession des concerts en plein air dans les parcs bruxellois crée de la

concurrence entre les acteurs culturels et pèse sur la biodiversité.

Le Soir

23 avril 2022, C. BUSSOLI : « B. Piccard : les jeunes ont mille fois raison de s'impatienter ».

Des entrepreneurs misent sur la transition écologique, dont la plantation d'arbres pour contribuer à la biodiversité.

27 avril. « Des cerfs et des chevreuils complètement ivres ».

Énième relation de l'anecdote saisonnière des cervidés rendus ivres par les bourgeons du printemps.

14 mai, J. Thomas : « L'espace pour chiens sans laisse à Bruxelles : un casse-tête ».

Article sur la problématique de l'obligation de la laisse pour les chiens à Bruxelles.

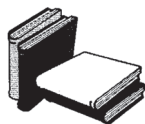
La Dernière Heure

3 avril. « La Hulpe : l'ancienne clinique Derscheid rénovée dans l'urgence pour aider les réfugiés ».

5 juin, R. MASQUELIER : « Malgré la pluie battante, la Fête de l'Environnement de retour... dans le Parc de Tour et Taxis cette fois-ci ».

Compte-rendu de la Fête de l'Environnement du 5 juin.





La Capitale (Sud Presse)

13 avril. Zhen-Zhen Zveny. « Auderghem : une motion pour garder les zones 'chiens maîtrisés' en Forêt de Soignes ».

14 avril. GÉRARDY, M. « DNF. Des oies décédées de la grippe aviaire ».

Des oies et des canards ont été retrouvés morts la semaine dernière sur le quai du Halage à Visé.

RTBF

16 avril, JP sur La Première : le hibou grand-duc est signalé en Flandre et à Bruxelles.

16 mai, P. VANDENBULCKE : « Forêt de Soignes : avec les sécheresses récurrentes, le risque d'incendie n'est plus anecdotique ».

La sécheresse augmente les risques d'incendie en forêt.

16 mai, H. VAN PEEL : « Déménagement de la Clinique de la Forêt de Soignes à Wavre: la construction du nouveau bâtiment commence ce lundi ».

BXI, télévision régionale bruxelloise

11 avril. « La laisse obligatoire en Forêt de Soignes ? Bernard Clerfayt préconise d'autres solutions ».

Le ministre bruxellois du bien-être animal suggère une meilleure signalé-

tique dans la forêt et une limitation du nombre de chiens par personne.

11 mai, « Projet Drohme : le Conseil d'Etat annule le permis d'urbanisme pour l'implantation d'un parc de loisirs » (voir article d'A. de Marneffe, ci-dessus).

CEBO (Commission de l'environnement de Bruxelles-Ouest, asbl) Bulletin trimestriel n°326, avril-juin 2022.

Article sur les grenouilles (genre *Rana*) observables en Belgique.

Silva Belgica, revue de la Société Royale Forestière de Belgique, n°2/2022, mars-avril 2022

Editorial : « une juste rétribution pour les producteurs de bois ? ». Le président de la SRFB, D. Godin, s'interroge sur les raisons qui font que les prix des bois belges ne s'ajustent pas au marché.

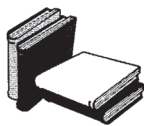
« Forêt-gibier : la pression du gibier en forêt wallonne ». La SRFB interpelle les ministres wallons sur la pression du gibier en forêt.

Analyse des interventions du congrès des Assises de la Forêt. Rappel des fonctions de la forêt (biodiversité, tourisme, bois) et des enjeux (changements climatiques, rôle des propriétaires...).

« État de la ressource en épicéa en 2021 » : la surface la pessière wallonne diminue depuis 40 ans.

« Le piégeage pour lutter contre le scolyte de l'épicéa ? » Les premiers résultats ne sont pas probants.





« Les ennemis naturels du scolyte » : l'article récapitule les coléoptères, mouches, pics et parasitoïdes qui s'attaquent aux scolytes.

Les forêts alluviales

« Économie : des limites dépassées ». Inquiétudes sur les conséquences économiques de la guerre en Ukraine.

Natagora, revue bimestrielle de l'asbl Natagora, n° 109, mai-juin 2022

En couverture : L'hiver gaumais des grues cendrées

Conservation : Les espèces de nos réserves

Conservation : Les volontaires de nos réserves

Retour sur image : Sur le terrain et dans les bouquins

Herpétologie : Des vipères en plastique pour mieux comprendre l'espèce

Nos réserves : 50 hectares de Gaume à protéger. Natagora souhaite créer une réserve naturelle de 51,44 ha à Tintigny, mêlant forêt de feuillus, pelouses et sources pétifiantes (crons).

Éthologie : L'ingénierie dans la peau

Agenda des gestions : Retrouvons nos manches !

Le coin des enfants : Les grues se sentent bien chez nous

Les trésors du jardin : La fausse ortie

Le croquis de l'insectologie : Rencontre éphémère

L'Homme et l'Oiseau, revue de la LRBPO, n° 1/2022, janvier-février-mars 2022

Numéro du centenaire. La revue fait le bilan des 100 ans de la LRBPO et des combats remportés : les actions contre les tirs aux pigeons et contre la tenderie, la protection des rapaces diurnes, la constitution de réserves naturelles...

« En risque élevé d'extinction ! » : un moratoire sur la chasse de la perdrix grise devient urgent en Wallonie.

« La nouvelle mode des fausses vidéos de sauvetage d'animaux sur internet » : si les vidéos de sauvetage d'animaux peuvent aider à informer le public, leur succès peut conduire à de graves dérives voire de la maltraitance animale.

« Bilan 2021 : Centre de Soins pour la Faune Sauvage de Bruxelles » : 3357 animaux ont été accueillis en 2021, principalement des pigeons ramiers, des hérissons et des corneilles noires.

Hautes Fagnes, revue trimestrielle de l'asbl « les Amis de la Fagne », n° 325, 1^{er} trimestre 2022

L'évolution de la Statte inférieure

Le projet tarier des prés à la Petite Rour

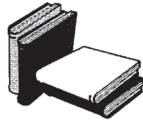
« Le retour des grands carnivores » : bilan des différentes mesures en faveur des grands carnivores en Wallonie (loup et lynx).

SB





Gelezen, gezien, gehoord



De Standaard

21 maart, Ine RENSON. « Brussel mikt op lucht zo zuiver als in Zoniënwoud ».

Presentatie van de CurieuzenAir project. De laagste concentratie werd gemeten in het Zoniënwoud.

BRUZZ

11 april, « Clerfayt tegen strenge leibandplicht voor honden in Zoniënwoud ».

Bernard Clerfayt wil een compromis vinden mbt de leibandplicht.

23 mei, A. DE DECKER : « Gemeente Ukkel geeft positief advies voor omstreden parking Drohme ». Het gemeentebestuur van Ukkel wil de parkeerplaats van het project Drohme behouden en vraagt om de bufferzone aan de rand

van het Zoniënwoud, waar niet gebouwd kan worden, te vergroten van 60 naar 120 meter.

VRT

11 juni. De koning en koningin bezoeken een herbebossingsproject in Katanga.

Silva Belgica, n°2/2022, maart-april 2022

« Een correcte beloning voor de houtproducenten ? ».

Voorzitter KBBM, D. Godin, vraagt zich af waarom de Belgische houtprijzen zich niet aanpassen aan de markt.

Houtverkoop : vierde houtpark zorgt voor lokale verwerking van Vlaams hout.

SB



Les promenades - De wandelingen

Les guides / De gidsen

Roger BUELENS	0477 51 83 79	Serge LAURENT	0495 29 15 04	Raquel SEVILLA	0484 61 24 33
Georges DELBEUCK	0473 24 22 58	Colette MOULAERT	0479 30 51 06	Francis STALLAERT	0472 43 13 04
François DE MEERSMAN	0473 57 14 69	Angela PIACENZA	02/640 87 01 + rép.	Anne TELLER	0474 74 12 14
Jacques GOBLET	0475 29 19 76		0472/65 35 84	Jean-Paul VERBOOMEN	0477 46 05 29
Jeanine HENDRIX	0494 47 76 78	Liliane PUCK	0474/87 00 26	Jacques VERCHEVAL	0479 73 44 67

Promeneurs : respect des réglementations (notamment pour la circulation en forêt et les chiens)

responsabilité personnelle (assurances familiale et individuelle Accidents recommandées)

Wandelaars : règlementen respecteren (nml. in verband met het verkeer in het woud en de honden)

persoonlijke verantwoordelijkheid (familiale verzekering en ongevallenverzekering aanbevolen)

24

Réunion des guides / Vergadering van de gidsen op : Mardi / Dinsdag 30/8/2022 - 14:30 - rue Capouilletstraat 3A 1060 St-Gilles

Chez / Bij Colette MOULAERT - STIB/MIVB - Métro 2 -6 Louise Trams 8-92-93-97 Stéphanie / Stefania

Légende

Promenade circulaire (aller-retour)	AR/HT	Rondwandeling (heen-terug)
Pique-nique intégral	p.n.	Volledig pic-nic
Pique-nique à emporter (consommé dans un café)	+	Middagmaal meenemen (in een café gegeten)
Petite restauration facultative	+ / + +	Kleine restauratie verkrijgbaar (on peut prendre son pique-nique aussi)
Petite restauration obligatoire	+++	(pic-nic ook toegeelaten)
Promenade facile - moyenne - difficile	0 00 000	Kleine restauratie verplicht
Idem avec possibilité de demi-promenade	¶ ¶¶ ¶¶¶	Gemakkelijke - middelmatige - moeilijke wandeling
		Idem maar halve wandeling mogelijk

Transports publics : De Lijn, la STIB et les TEC ne peuvent plus garantir leurs horaires pour l'instant (trafic urbain, déviations)/ Il est donc conseillé aux promeneurs de contacter les guides pour s'assurer que les horaires annoncés n'ont pas été modifiés

Openbaar vervoer : momenteel kunnen De Lijn, de MIVB en de TEC de tram- en busuurrregelingen niet garanderen (stadsverkeer, omleggingen). De wandelaars worden dus verzocht de gidsen te contacteren om er zeker van te zijn dat ze niet gewijzigd zijn

Jour Heure Départ **Halte de midi** **Retour** **Repas** **Guide**
Dag Uur Vertrek **Middaghalte** **Terug** **Maal** **Gids**

Juillet / Juli 2022

D/Z 03	10:15	Ottignies- Gare SNCB SNCB/NMBS Bru.-Centr. 09.37 - Bru.-Schuman 09.51 - Ottignies 10.15	Louvain-la-Neuve	Ottignies	5 + 7,5 km	+++0	SERGE
J/D 07	9:50	Braine-le-Comte SNCB/NMBS Bru.-Centr. 09.23 (> Binche) - Braine-le-Comte 09.56	Boitsfort (Temby's)	Ecaussinnes	8,7 + 8,1 km	+0	ROGER
D/Z 10	10:30	Auderghem-Herrmann-Debrioux STIB/MIVB Métro 5 - Tram 8 - Bus 41-72 Herrmann-Debroux	Herrmann-Debroux	Herrmann-Debroux	+0	+0	JEAN-PAUL
J/D 14	9:45	Halle SNCB/NMBS - Bru-Nd (dir.Binche) 09:18 V12 - Bru-Centr. 09.23 V6 - Bru-MIZ 09.30 V20 - Halle 09.40 SNCB/NMBS - Schuman 09:13 - Etterbeek 09:22 - Boondael 09:26 - StJob 09:31 - Halle 09:45	Braine-le-Château	Tubize	10 + 6,5 km	+0	ROGER
D/Z 17	10:30	St-Genesius-Rode Middenhut	Groenendael (Ariosa)	Rhode-St-Genèse	+0	+0	JEANNINE
J/D 21	10:00	Boitsfort-Drève du Comte/Graafdreef Tram STIB/MIVB 8 - Coccinelles / Lieveheersbeestjes	Rhode-Sr-Genèse	La Hulpe	7 + 8 km	+0	RAQUEL
D/Z 24	10:48	N-D-au-Bois / Jezus-Eik De Lijn Bus 344 - HD 10:10 - de Meeusstrat 10:48	Auderghem (Adeps)	N-D-au-Bois / Jezus-Eik	9 + 7 km	+ / ++0	FRANCIS
J/D 28	10:00	Overijse-Kerk De Lijn - Bus 341 - Herrmann-Debroux 09.40 - Overijse-Kerk 09.58	Terlanen (t'Klein Verzet)	Overijse	9 + 8 km	+0	FRANÇOIS
D/Z 31	10:00	Uccle/Ukkel Stalle - Terminus STIB/MIVB Tram 4 - Stalle (P) - Terminus - Rue de Stalle prolongée / verlengde Stallestraat	Dieweg (Trams 92-97)	Fin à 12:30 h	0		COLETTE

Jour Dag	Heure Uur	Départ Vertrek	Halte de midi Middaghalte	Retour Terug	Parcours Route	Repas Maal	Guide Gids
Août / Augustus 2022							
J/D 04	10:42	Heide Station SNCB/NMBS Bru-C 09:24 - Anvers/Antwerpen-Centr. 10:05 X 10:19 (> Essen) - Heide 10:42	Kalmthout (Arboretum)	Heide (Station)	10 + 8 km	+ / + + 0 ⏸	FRANCIS
D/Z 07	11:00	Han, entrée domaine grottes renseignements complémentaires : jgoblet@yahoo.com ; Tel 0475 29 19 76	Domaine de Han				JACQUES G
J/D 11	10:48	H. Debroux Métro 5	Groenendal (Ariosa)	Wiener	9 + 6 km	+ 0 ⏸	ROGER
D/Z 14	10:30	Hermann-Debroux Métro 5, Tram 8, bus 41, 72	Jezus-Eik	Wiener	7 + 7 km	p.n.	JEANNINE
J/D 18	10:21	Deinze SNCB NMBS - Bru-Nd 09:22 - Bru-C 09:27 - Bru MIZ09:37 - Deize 10:21	Leerne	St-Marten-Laethem	8,5 + 9 km	p.n. 0 ⏸	RAQUEL
D/Z 21	10:00	Boitsfort/Bosvoorde-Wiener STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener	Uccle/Ukkel-Fort-Jaco	Wiener			COLETTE
J/D 25	10:47	Tilly SNCB/NMBS Bru-Centr 09:38 - Bru-Nd 09:44 - Bru-Schuman 09:52 - Ottignies 10:15 X 10:25 (Charleroi-Sud VI I) - Tilly 10:47	Villers-la-Ville (Chalet de la Forêt)	La Roche (Brabant)	8 + 8 km	+ + + 0 ⏸	FRANÇOIS
D/Z 28	10:30	Boitsfort/Bosvoorde-Wiener STIB/MIVB Tram 8 - Bus 95 Wiener	Wiener (Temby's)	Wiener			JEAN-PAUL

Jour **Heure** **Départ** **Halte de midi** **Retour** **Parcours** **Repas** **Guide**
Dag **Uur** **Vertrek** **Middaghalte** **Terug** **Route** **Maal** **Gids**

Septembre / September 2022

J/D 01	09:45	Halle	Saintes	Tubize	10 + 6,5 km	+0¶	ROGER
		SNCB/NMBS - Bru-Nd (dir.Binche) 09:18 V12 - Bru-Centr. 09:23 V6 - Bru.MIZ 09:30 V20 - Halle 09:40					
		SNCB/NMBS - Schuman 09:13 - Etterbeek 09:22 - Boondaal 09:26 - St-Job 09:31 - Halle 09:45					
D/Z 04	10:00	Auderghem - HD Hermann-Debroux Métro 5, tram 8, bus 41, 72	Woluwe St-L - Jardin des Plantes Metro 1 - Kraainem	Woluwe St-L- Rodebeek Rodebeek Métro 1, tram 8, bus 29, 42, 45			JEANNINE
J/D 08	10:38	Aywaille	Aywaille (Taverne de l'orme)	Aywaille	6 + 8 km	+0¶	JACQUES V
		SNCB/NMBS Bru.-Centr. (> Eupen) 09:00- Bru-Nd 09:07 - Liège-Guill. 09:59 x 10.07 (> Luxembourg) - Aywaille 10:38					
D/Z 11	10:00	Espanade	Meise	-		0	COLETTE
		STIB/MIVB Tram 3 - Esplanade (Terminus)					
J/D 15	11:05	Barvaux	Durbuy	Barvaux	7 + 9 km	+00-	JACQUES G
		SNCB/NMBS Bru.-Centr. (> Eupen) 09:00- Bru.-Nd 09:07 - Liège-Guillemins 09:59 x 10.16 (> Marlaie) - Barvaux 11.05					
D/Z 18	10:30	Tervuren-station	Tervuren (Warandepoort)	Tervuren-station	7 + 8 km	+++0¶¶	FRANCIS
		STIB/MIVB Tram 44 Terminus (Tervuren-Station)					
J/D 22	09:45	Hal	St-Pieters-Leeuw	Anderlecht	8 + 8 km	+0¶	RAQUEL
		SNCB/NMBS - Bru-Nd (dir.Binche) 09:18 V12 - Bru-Centr. 09:23 V6 - Bru.MIZ 09:30 V20 - Halle 09:40					
		SNCB/NMBS - Schuman 09:13 - Etterbeek 09:22 - Boondaal 09:26 - St-Job 09:31 - Halle 09:45					
D/Z 25	10:31	GenvaI-Gare SNCB TEC Bus 366 Flagey 09.45 - GenvaI Gare 10.19 ou SNCB/NMBS Bru.-Centr (> Ottingnies) 09.52 - Bru.-Schuman 10.06 - GenvaI 10.31	Renipont (La Guinguette)	GenvaI-gare	6 + 8 km	+++0¶¶	SERGE
J/D 29		Nieuport/Nieuwpoort SNCB/NMBS Bru-C 09:01 - Bru-MIZ 09:08 - Oostende 10:16 X De Lijn Kusttram 1 (dir/irichtung De Panne) Nieuwpoort-Bad	Koksijde (Cafeteria Hogeblekkerbad)	Adinkerke	9 + 7 km	+++0¶¶	FRANÇOIS
		Dernière étape belges de la Côte					

Sommaire - Inhoud

- 2 Les Amis de la Forêt de Soignes asbl
De Vrienden van het Zoniënwoud vzw
- 3 Rapport d'activités des Amis de la Forêt de Soignes à l'Assemblée générale
du 12 mars 2022
- 8 Une histoire des codes forestiers
- 10 Le Jardin Massart, une pépite centenaire en lisière de la forêt de Soignes
- 11 Les ateliers sidérurgiques de la Forêt de Soignes
- 12 Allons-nous vers une marchandisation de la nature ?
- 14 Les "Cosyn", une tradition familiale
- 20 Lu , vu, entendu
- 23 *Gelezen, gezien, gehoord*
- 24 Promenades bihebdomadaires

Notre site a été entièrement remis à jour pour être plus maniable et mieux sécurisé.

Consultez-le sur

<https://amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be>

